

UNE CONSULTATION DU PUBLIC AUTOUR DES “CARTES DE BRUIT” D’ALÈS

Du 15 mai au 15 juillet, une consultation du public est lancée sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l’Environnement (PPBE) de 4^e échéance du réseau routier communal d’Alès, comme le stipulent les articles R572-8 à R572-9 du Code de l’environnement.

Les cartes de bruit de la ville d’Alès ont déjà été approuvées par arrêté préfectoral le 16 janvier 2023. Elles permettent d’évaluer l’exposition au bruit des populations.

Sur ces bases, un projet de PPBE de 4^e échéance du réseau routier communal d’Alès été élaboré. Il est donc soumis à la consultation du public pour une période de deux mois, du 15 mai au 15 juillet 2024 inclus. Ce document est disponible à l’accueil de l’Hôtel de Ville d’Alès, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.